



Vente d'une voiture pour l'export

Par **lilix**, le **13/03/2013** à **12:08**

Bonjour,

Je vais vous expliquer la situation : j'ai acheté une voiture à un particulier qui est tombée en panne 3 semaines après l'achat, elle est depuis inutilisable. Elle a été expertisée et le vendeur ne peut être mis en cause aucun vice caché a été décelé. Les réparations coûtent la moitié du prix de la voiture, et je n'ai pas les moyens de la réparer avec mon petit salaire. Je suis obligée de la vendre. Le hic, la carte grise n'a pas pu être refaite car le CT a passé les 6 mois de quelques jours, elle ne peut plus rouler donc impossible de l'amener au CT, pour qu'elle roule faut la réparer et j'ai pas l'argent bref c'est un cercle vicieux et j'arrive pas à m'en sortir. Un professionnel me propose de l'acheter pour l'export et me dit que ça ne pose aucun problème. Je voudrais savoir si c'est effectivement bien possible j'ai pas envie de me faire encore avoir à cause de cette foutue voiture. Est ce qu'il faut des papiers différents pour la vente ? Est ce qu'on pourrait me poser des problèmes à cause de cette carte grise ?

Merci de votre aide